



## Communiqué de presse

Ce jour, 20 Octobre 2016, devait se tenir le Comité Interministériel d'Action Sociale, instance de dialogue social en faveur des agents de la fonction publique d'Etat.

Les organisations syndicales représentées au CIAS ont unanimement décidé, et pour la première fois, de ne pas siéger.

En effet le sujet essentiel était le budget 2016 de l'Action Sociale et l'ensemble des Organisations Syndicales attendait des réponses sur leur revendication commune concernant les possibilités de redéploiement d'une partie des crédits non consommés, partie à minima de 2 millions d'euros, comme c'est le cas depuis plusieurs années. Cette sous-consommation est assumée par l'Administration alors que les besoins des agents sont loin d'être couverts et que nombre d'entre eux éprouvent de grandes difficultés dans leur quotidien notamment : loyers onéreux, pénurie de places en crèches et frais liés aux différents modes de garde.

Face à ce constat, les organisations syndicales attendent que d'ici la prochaine réunion, l'administration fasse des propositions réalistes et concrètes afin que tous les crédits de l'Action Sociale Interministérielle soient consommés au bénéfice des agents de la fonction publique d'Etat

Paris, le 20 octobre 2016